****

|  |
| --- |
| Rapport de mission conjointe OCHA et ONG C.J.U sur Mangina  Ce mercredi 11 mars 2020 |

**Recommandation :**

* Que les acteurs de secteurs de SECAL et AME ayant une capacité de réponse puissent se positionner, afin d’intervenir dans ces deux secteurs pour les 2703 ménages déplacés et plus de 50.000 personnes retournées qui sont dans les besoins.

**Bref Rappel :**

La commune rurale de Mangina, en zone de santé de Mabalako, située à ± 30 Km, côté Ouest de la ville de Beni ; est l’une de zones affectées par la maladie à Virus Ebola depuis 2018, mais qui était encore calme sur le plan sécuritaire, sans être touchée par les tueries des présumés ADF.

A cette de ladite accalmie, cette commune rurale de Mangina ne cesse de recevoir des déplacés fouillant l’insécurité à l’Ouest du territoire de Beni et dans des localités frontalières de la province de l’Ituri. Mais après les tueries survenues les 07 et 08/02/2020 de plus de 10 civils de Mangina dans leurs champs du côté de l’Ituri, la Commune rurale de Mangina s’est vidée de sa population les 10 et 11/02/ 2020, à la suite des rumeurs d’une éventuelle incursion des présumés ADF à Mangina centre, avant de voir cette population commencée à retourner à partir du 14/02/2020. Et lors de la mission conjointe du 17/02/2020 conduite par OCHA sur recommandation de CLIO, il a été observé le retour de près de 50% de la population sur les **70.434** habitants que compte Mangina.

Par ailleurs, avec la poursuite des atrocités contre les civiles dans les territoires de Beni au Nord Kivu et Mambassa en Ituri, il a été rapporté un nouveau mouvement de déplacement de populations vers la commune rurale de Mangina en date du 26/02/2020 et qui s’est poursuivi jusqu’au 09/03/2020.

Ainsi, c’est après qu’il soit constaté une certaine stabilité du mouvement de déplacement que la présente mission a été organisée, sur demande de membres de CLIO, pour faire une mise à jour de la situation humanitaire dans la zone.

**Situation sécuritaire :**

La situation sécuritaire est relativement calme dans l’ensemble de la commune rurale de Mangina, les militaires FARDC de 32em Bde URR, ainsi que la police assurent la sécurité, avec les concours des autorités civiles de base et la collaboration avec la population. Aucun incident sécuritaire majeur n’a été rapporté depuis plus d’un mois.

**Situation Humanitaire :**

1. ***Mouvement de populations :***

La commune rurale de Mangina abrite d’une part, les retournés estimés à près de **50.000** personnes arrivées entre le 14 février et 10 mars 2020.

Et de l’autre, plus de **2.700** ménages déplacés récemment arrivés entre le 26 février et le 10 mars 2020, en provenance de plusieurs localités des territoires de Mambassa en Ituri et de Beni au Nord Kivu, fouillant les atrocités des présumés ADF.

****

***Besoins Humanitaires non encore couvert par les acteurs :***

Des échanges avec les autorités, retournés et nouveaux déplacés présents à Mangina, il a été noté les besoins urgents ci-après :

* ***Vivres :***

Les retournés comme les déplacés n’ont pas accès à leurs champs qui se trouvent dans la zone actuellement insécurisée, par des individus armés présumés ADF. En plus de l’insécurité, la zone est actuellement en saison culturale (autrement dit la période de sous dure), ce qui fait que ces personnes connaissent des difficultés d’accès aux vivres. Certains bénéficiaires de semences et intrants de l’ONG WHH commenceraient même à consommer leurs semences, par manque de nourriture.

* ***Abris et AME :***

Sur les **2.703** ménages déplacés, **52** ménages à majorité Pygmées habitent dans des salles de classe de l’EP LINZO ; **24** ménages sont dans des églises, **100** ménages vivent dans trois tentes installées par UNICEF dans le quartier Home et le reste de ménages (près **2.527 Ménages**) vivent dans des familles d’accueils, qui viennent aussi de retourner dans la zone, depuis le 13/02/2020.

Plusieurs ménages retournés ont accueilli plus de 5 ménages déplacés chacun, pendant que ces ménages retournés sont sans moyen, tous ces ménages vivent dans une promiscuité, avec le risque de cas de VBG et même de cohabitation pacifique qui pouvait être causé par le problème d’accès aux ressources et moyens de subsistance.

***Rédigé à Beni, ce 11/03/2020***